

**CHANGEMENT À LA PRÉSIDENTE DE L'INDR : MARC LAUER NOUVEAU PRÉSIDENT**

Le Conseil d'administration a nommé à l'unanimité Marc Lauer à la présidence de l'INDR. Marc Lauer est détenteur d'une licence en sciences actuarielles ainsi que d'une licence en sciences économiques de l'université libre de Bruxelles. Il siège en tant que membre effectif à l'Assemblée plénière de la Chambre de Commerce du Luxembourg et est Président du Conseil d'administration de l'ACA (Association des compagnies d'assurances et de réassurances du Grand-Duché du Luxembourg).

Il succède à Nicolas Buck, qui a assuré pendant deux ans la présidence de l'UEL conjointement avec celle de l'INDR, où il s'est engagé pleinement dans la valorisation des politiques RSE des entreprises.

Marc Lauer a pris ses fonctions comme nouveau Président de l'INDR le 1er janvier 2021. « En reprenant les rênes de l'INDR, je continuerai le travail de Nicolas Buck et soutiendrai les efforts de développement durable des entreprises au Luxembourg » a-t-il déclaré.

« L'excellente collaboration avec Nicolas Buck a permis de poursuivre le développement de l'INDR sur des sujets transversaux et ainsi renforcer la valorisation des initiatives RSE au Grand-Duché de Luxembourg. L'arrivée de Marc Lauer permettra de continuer le travail entrepris avec une équipe motivée afin d'accompagner les entreprises sur les sujets RSE et de collaborer avec les principaux acteurs du développement durable » a souligné Jean-Paul Olinger, directeur de l'UEL et de l'INDR.

L'INDR continuera activement à promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et accompagnera toutes les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent contribuer au développement durable.

**A propos de l'INDR**

L'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) a été fondé en 2007 par les membres de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), l'organisation faîtière des employeurs, dans le but visionnaire de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE). L'INDR constitue de ce fait la porte d'entrée à toutes les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent contribuer au développement durable. Plus d'infos sur [www.indr.lu](http://www.indr.lu).

Contact presse : 26 00 91 ou [info@indr.lu](mailto:info@indr.lu)